



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Metz - Campagne
Mairie de Raville

Compte rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 13.09.2024 à 20h sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

En suite de la convocation en date du : 6 septembre 2024
Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 10

PRESENTS : Michel URBAN, Cyril BECKER, André ERHARD, Mélanie BECKER, Céline TROSCZYNSKI, Florianne ZIPPEL, Denis DUCLERMORTIER, Pierre BENOIT, Matthieu GOBILLOT, Delphine BERGER.

PROCURATIONS :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Marie-Pierre CHLOUP SURMELY

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16.08.2024
2. Délibérations pour modifications budgétaire - Commune & Regroupement scolaire
3. Divers :
Discussion sur le « projet » SIVOS - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire.
Discussion sur le projet de travaux - Bâtiment mairie

SEANCE

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16.08.2024.

A la demande de Madame Delphine BERGER, il est demandé de rajouter en point 5 : Actions et frais de justice - les encours de justice ainsi que les frais associés.

Sur ce même PV, madame Delphine BERGER demande plus d'informations sur le lampadaire solaire qui doit être mis en place au passage piétons situé en face de la micro-crèche.

A noté que sur le 1^{er} PV, la secrétaire a oublié de noter absente Madame Delphine BERGER qui doit être modifié.

Le conseil approuve le procès-verbal du 16.08.2024 à 6 voix POUR.

2. Délibération budgétaire.

Monsieur Cyrille BECKER explique que nous ferons qu'une seule décision modificative à ce conseil car nous n'avons pas toutes les données pour le regroupement scolaire. Il informe les élus pourquoi nous devons prendre une décision modificative :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Metz - Campagne
Mairie de Raville

- Erreur de saisie en inscrivant le budget dans le logiciel pour la participation aux frais de fonctionnement du regroupement scolaire
- Approvisionner le compte 65558 : Frais de justices et honoraires avocats, notaires, huissiers.

Le conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité POUR.

3. Divers : Projet « SIVOS »

Monsieur Cyrille BECKER raconte l'histoire du « SIVU » de Raville, à ce jour il demande au conseil leur avis pour la création d'un « SIVOS » car la mairie rencontre quelques difficultés avec la gestion du regroupement scolaire :

- Retour des différents organismes de cotisations qui n'arrive pas à comprendre les 2 sirets différents alors que l'école est un budget annexe et non une entité à part entière.
- Compte rendu tous les mois de la DSN (déclaration sociale nominative) qui revient K.O car les agents travaillent au regroupement donc associé au siret finissant par 00034 mais sont embauchés sous le nom de la commune donc sous le siret finissant par 00018.
- Retour de la CCHCPP qui reçoit aussi de mauvais retour en faisant la paie car 2 sirets mais UNE seule entité.

Quelques questions sont posées : qui gère ? combien ça coûte ? qui sera à la présidence ? Monsieur Michel URBAN et Cyrille BECKER répondent aux questions.

A la suite des explications, il est fait un tour de table pour avoir l'avis de chacun :

- Tous les adjoints et conseillers sont POUR : en gardant la même répartition et l'égalité des 3 Maires.
- Monsieur le Maire est CONTRE, il souhaite que la commune de Raville soit toujours dirigeante du regroupement scolaire.

Le projet « SIVOS » amènera à une discussion sur la suspension de Madame Anne BOUCHE directrice du périscolaire. Les échangent entre Monsieur le Maire, Madame Delphine BERGER ainsi que Monsieur Matthieu GOBILLOT ont été tendus. Les questions : aurait-on pu agir autrement que le conseil de discipline ? y a-t-il eu un souci de recrutement, voir insuffisance professionnelle ? Monsieur Michel URBAN répondra aux questionnements des conseillers.

4. Divers : Projet MAIRIE.

Monsieur Cyrille BECKER rappelle le projet de réhabilitation du lavoir (foyer, mairie, locaux techniques) + le city-stade. Celui-ci est projeté au mur et Monsieur le Maire parle des travaux à effectuer.

Monsieur Cyrille BECKER informe le conseil qu'il s'est entretenu avec des architectes pour un projet de réhabilitation de la mairie actuelle (mairie, salle mariage/conseil, foyer rénovation, logement) démolir le coté brique du lavoir ainsi que la partie du jeu de quilles ; faire un atelier technique et le city-stade.

Les avis divergent entre les conseillers et Monsieur le Maire.

La séance est levée à 22h00

Monsieur Michel URBAN
M. le Maire



Mme Marie-Pierre CHLOUP SURMELY
Secrétaire de séance.